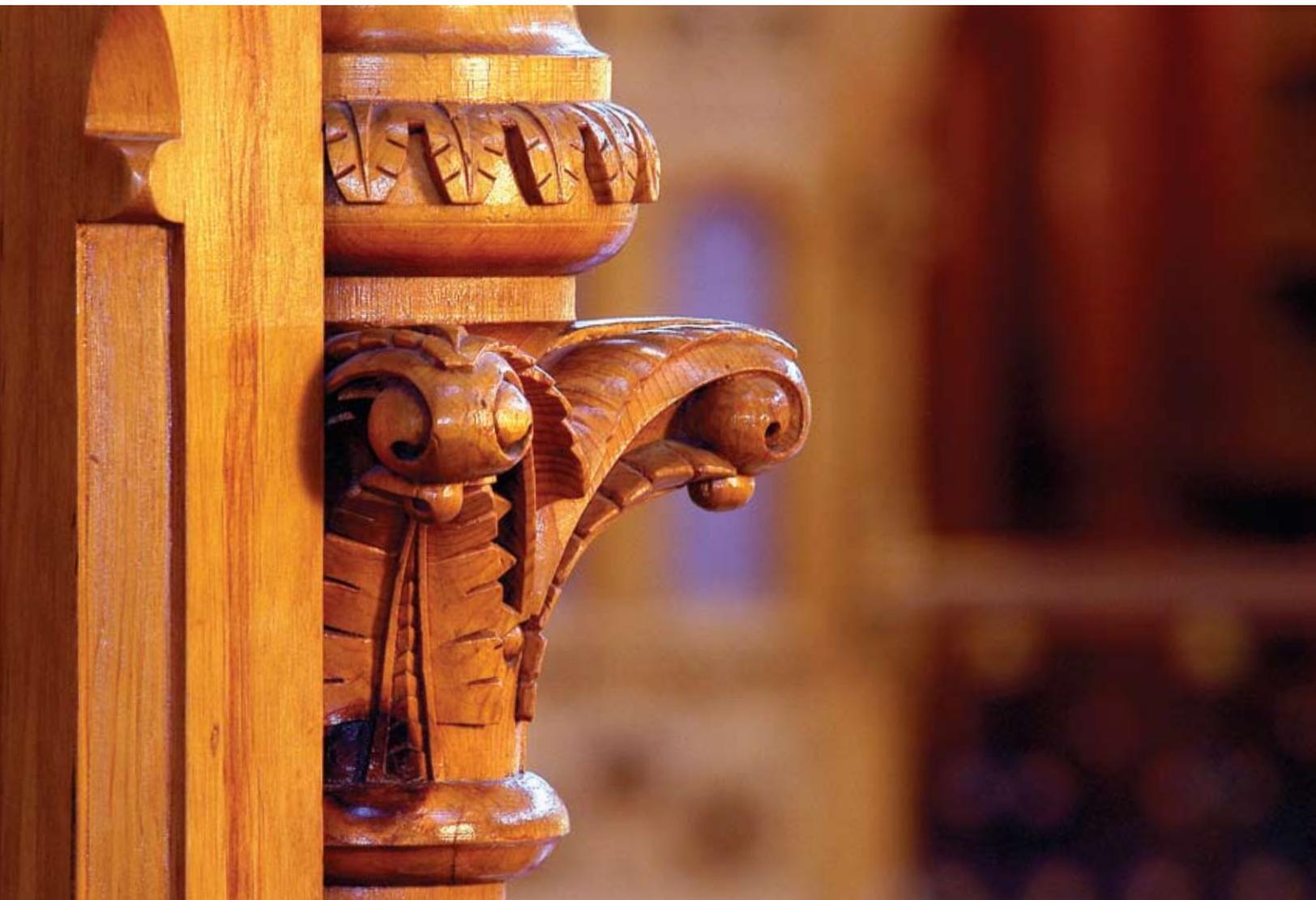




BIBLIOTHÈQUE *du* PARLEMENT

LIBRARY *of* PARLIAMENT

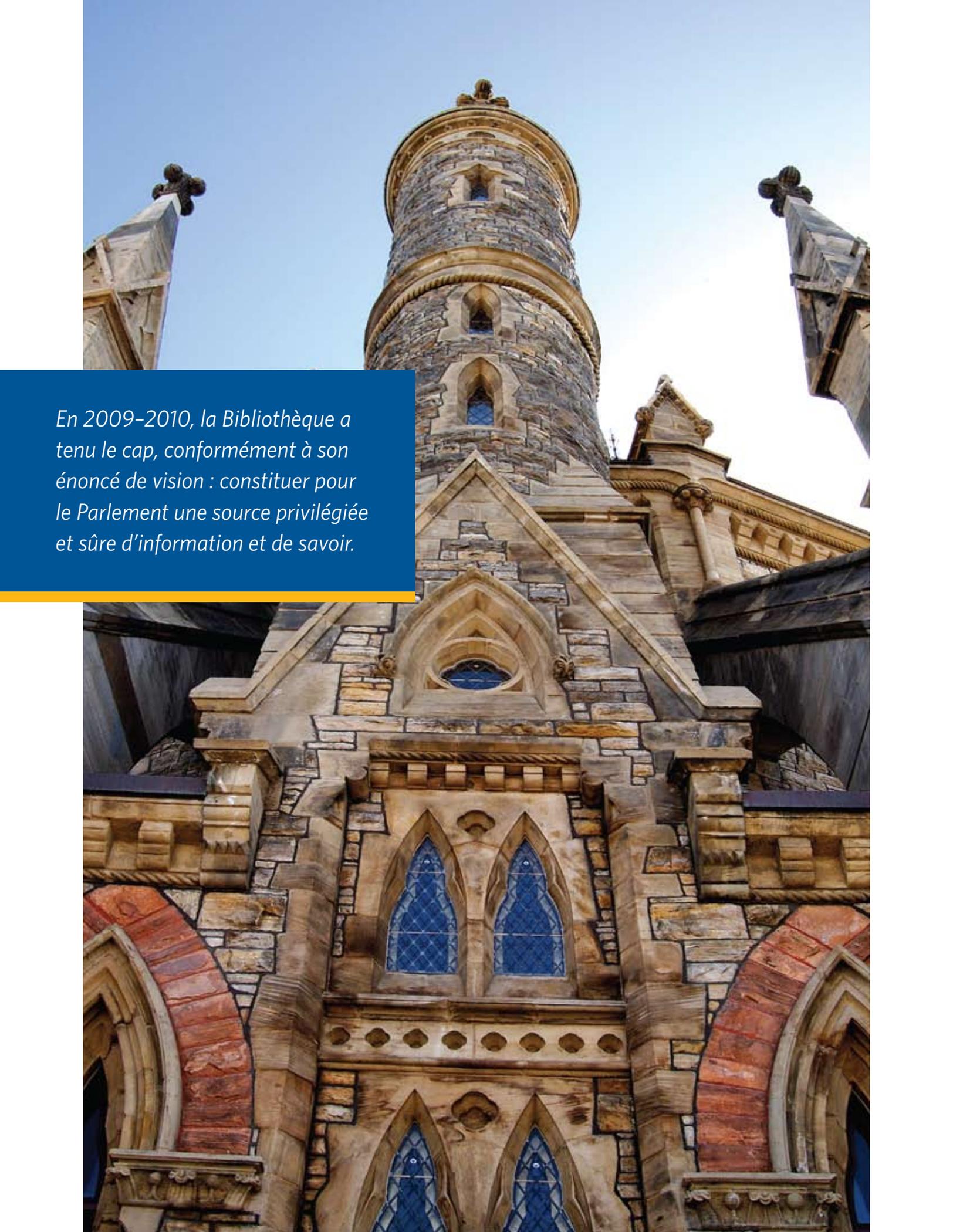


BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT | RAPPORT ANNUEL  
2009-2010



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DU BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE</b>	<b>1</b>
SECTION 1 : RAISON D'ÊTRE	3
SECTION 2 : APERÇU DE L'ORGANISATION	5
SECTION 3 : CONTEXTE OPÉRATIONNEL	7
SECTION 4 : PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2009-2010	9
SECTION 5 : BILAN DE L'ANNÉE	13
SECTION 6 : RÉSUMÉ DE L'INFORMATION SUR LES RESSOURCES	19
<b>ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION</b>	<b>21</b>



*En 2009-2010, la Bibliothèque a tenu le cap, conformément à son énoncé de vision : constituer pour le Parlement une source privilégiée et sûre d'information et de savoir.*

# MESSAGE DU BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE



William R. Young

Les origines de la Bibliothèque du Parlement remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire aux premières collections créées pour les assemblées législatives des provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada. Depuis la Confédération en 1867, la Bibliothèque a pris de l'expansion et a évolué avec le pays qu'elle sert. Aujourd'hui, elle est une organisation moderne qui répond aux besoins d'un Parlement du XXI<sup>e</sup> siècle.

En 2009-2010, la Bibliothèque a tenu le cap, conformément à son énoncé de vision : constituer pour le Parlement une source privilégiée et sûre d'information et de savoir. La concrétisation de cette vision tient avant tout à la capacité que se donne la Bibliothèque de fournir aux parlementaires et à ses autres clients l'information dont ils ont besoin, de la façon dont ils veulent la recevoir et au moyen de la technologie qu'ils préfèrent. Au cours de la dernière année, la Bibliothèque a fait des progrès considérables sur ce plan. Elle a lancé InfoMedia, le premier élément de sa salle de nouvelles parlementaires sur le Web. InfoMedia est un service de suivi et de distribution des nouvelles qui ouvre des voies novatrices en matière de services d'avant-garde, y compris un filtrage personnalisé de l'information. Les parlementaires ont accès à ce service à partir de leur ordinateur de bureau et de leurs appareils portatifs - une amélioration instantanée de la prestation de services. De

plus, le développement constant des blogues et wikis internes renforce la capacité analytique de la Bibliothèque et son aptitude à cerner rapidement les sujets brûlants et les questions de l'heure afin de mettre à la disposition des parlementaires des services à valeur ajoutée.

L'année qui vient de s'écouler a aussi vu la Bibliothèque négocier une entente importante avec Bibliothèque et Archives Canada en vue de numériser des débats historiques du Sénat et de la Chambre des communes. Cette initiative donnera aux clients parlementaires, aux historiens, au milieu de la recherche et au public un accès accru aux documents parlementaires et à une importante mine d'information.

Cette modernisation des services de la Bibliothèque découle du projet systématique de renouveau organisationnel que j'ai mis en œuvre après ma nomination à titre de bibliothécaire parlementaire. Ce projet a été exigeant, mais il nous a permis de nous concentrer sur la reconstruction de notre infrastructure et de réorganiser nos services de recherche pour nous acquitter avec plus d'efficacité de nos responsabilités à l'égard du Parlement.

La Bibliothèque aide le public à comprendre le Parlement grâce à divers programmes de sensibilisation, notamment des visites guidées portant de façon particulière sur le Sénat et la Chambre des communes. Cette année, Tourisme Ottawa a souligné le travail de notre programme de visites guidées du Parlement en lui décernant le prix Innovation de l'année pour son nouveau système de réservation en ligne. Le public a vu notre nouveau système d'un bon œil puisque, quelques mois après son lancement, environ un tiers de toutes les réservations s'effectuaient déjà en ligne.

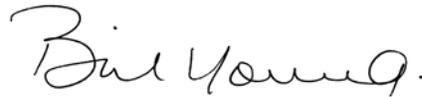
Cette année encore, la Bibliothèque a joué son rôle de fournisseur fiable d'information neutre et non partisane en publiant *Notre pays, notre Parlement*. Cette brochure didactique et le guide d'enseignement en ligne qui l'accompagne constituent une présentation exhaustive du Parlement du Canada destinée aux élèves de niveau secondaire inscrits à des programmes d'anglais langue seconde et de français langue seconde.

Pour améliorer encore les services qu'elle fournit aux parlementaires, la Bibliothèque continue son programme ambitieux qui l'amène, entre autres, à moderniser son architecture de l'information, à améliorer sa capacité d'appuyer le travail des parlementaires à l'égard des nouvelles questions de politique publique, à investir dans ses services de recherche, à moderniser sa gouvernance et ses pratiques de gestion, à mettre au point des services de bibliothèque virtuelle novateurs et à investir dans ses employés, tout en composant avec d'importantes pressions budgétaires.

Malgré des conditions difficiles, le personnel de la Bibliothèque continue de fournir les mêmes services de façon fluide et efficace, à la hauteur des attentes de ses clients – avec professionnalisme, et en étant particulièrement attentif et sensible à leurs besoins.

C'est pourquoi il faut souligner de façon particulière le travail de notre personnel : l'an dernier, il a prêté son concours à plus de 50 comités et 12 associations parlementaires, il a répondu à plus de 38 000 demandes de clients et à près de 45 000 demandes d'information du public, et il a guidé près de 340 000 visiteurs dans les couloirs des édifices du Parlement du Canada. C'est à son dévouement indéfectible qu'il faut attribuer l'année couronnée de succès dont nous parlerons dans les pages qui suivent.

Le bibliothécaire parlementaire,



William R. Young

## SECTION 1

## RAISON D'ÊTRE

**MISSION**

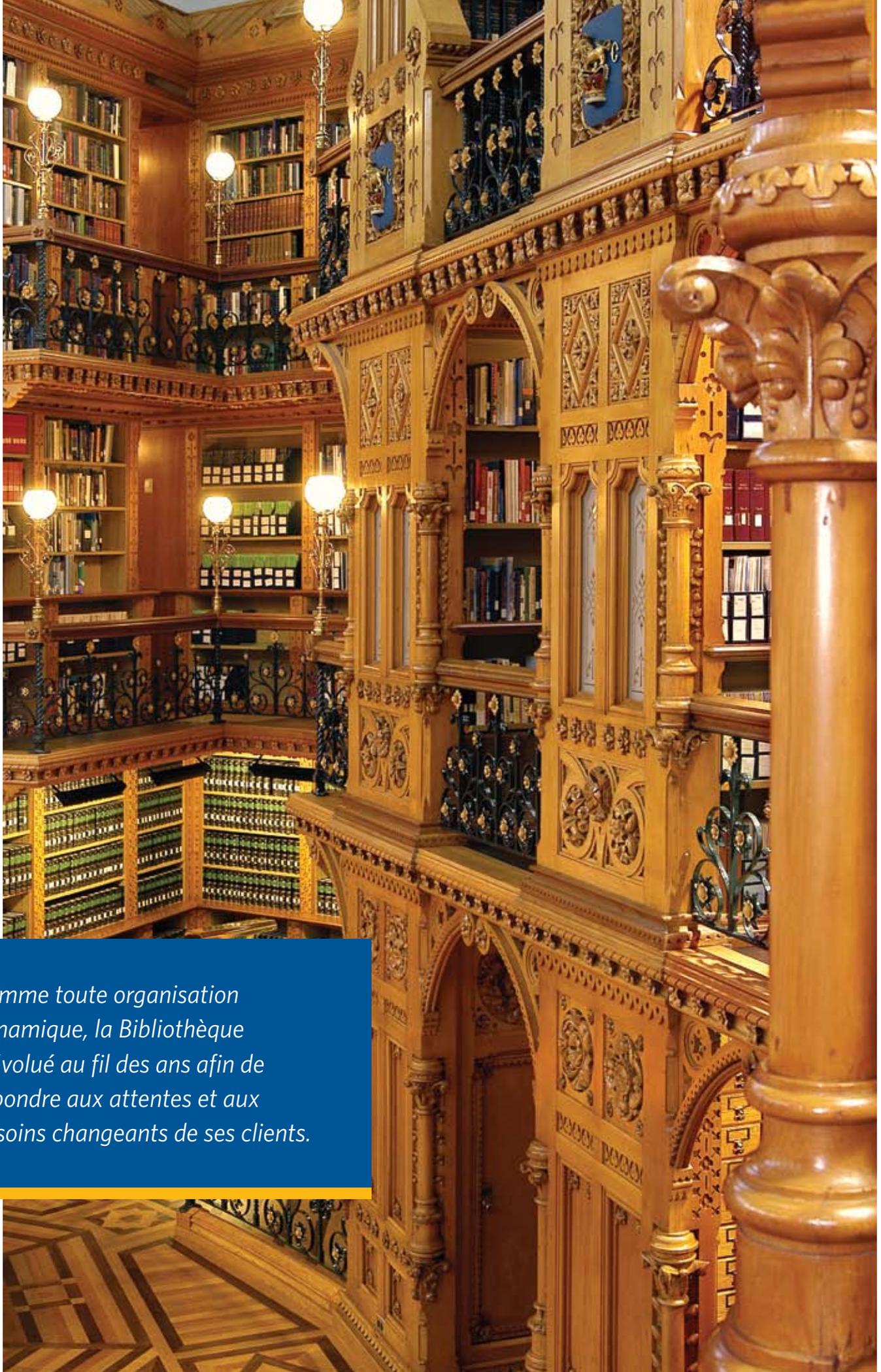
La Bibliothèque contribue à la démocratie parlementaire canadienne en créant, en gérant et en diffusant une information et des connaissances sûres, pertinentes et faisant autorité pour le Parlement.

**VISION**

Constituer pour le Parlement une source privilégiée et sûre d'information et de savoir.

**RÉSULTAT STRATÉGIQUE**

Un Parlement informé et accessible.



*Comme toute organisation dynamique, la Bibliothèque a évolué au fil des ans afin de répondre aux attentes et aux besoins changeants de ses clients.*

## SECTION 2

## APERÇU DE L'ORGANISATION

Comme toute organisation dynamique, la Bibliothèque a évolué au fil des ans afin de répondre aux attentes et aux besoins changeants de ses clients. Elle a adopté de nouvelles technologies, modifié son mode de fonctionnement et trouvé de nouvelles façons de collaborer avec des organisations qui partagent les mêmes conceptions.

## Nos clients

- Le Parlement
- Les parlementaires et leur personnel
- Les comités et les associations parlementaires
- Les organisations qui appuient le travail du Parlement
- Le public canadien, au nom des parlementaires

## Nos services

- Fournir des services personnalisés de recherche et d'analyse aux parlementaires et à leur personnel.
- Tenir les parlementaires informés et au fait de l'actualité et leur communiquer les nouvelles sur demande.
- Appuyer les législateurs et les comités en leur fournissant l'information qui leur est nécessaire pour examiner les questions de l'heure, étudier les projets de loi et demander des comptes au gouvernement.
- Préserver le patrimoine documentaire du Parlement et assurer l'accès aux collections.
- Aider les parlementaires à renseigner les Canadiens sur le Parlement et les questions qu'il étudie.

## Notre structure

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**LES PRÉSIDENTS DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES :** La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque du Parlement sous leur autorité.

**LE COMITÉ MIXTE PERMANENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :** Composé de sénateurs et de députés, il a pour mandat de conseiller les présidents en ce qui concerne le fonctionnement de la Bibliothèque.



**LE BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE :** Assure la gestion de la Bibliothèque, au rang d'administrateur général de ministère et relève des deux présidents.

**LES SERVICES D'INFORMATION ET DE RECHERCHE PARLEMENTAIRES :** Fournit aux parlementaires des services de nouvelles, de référence, de recherche et d'analyse et donne suite aux demandes d'information présentées par les parlementaires et le public.

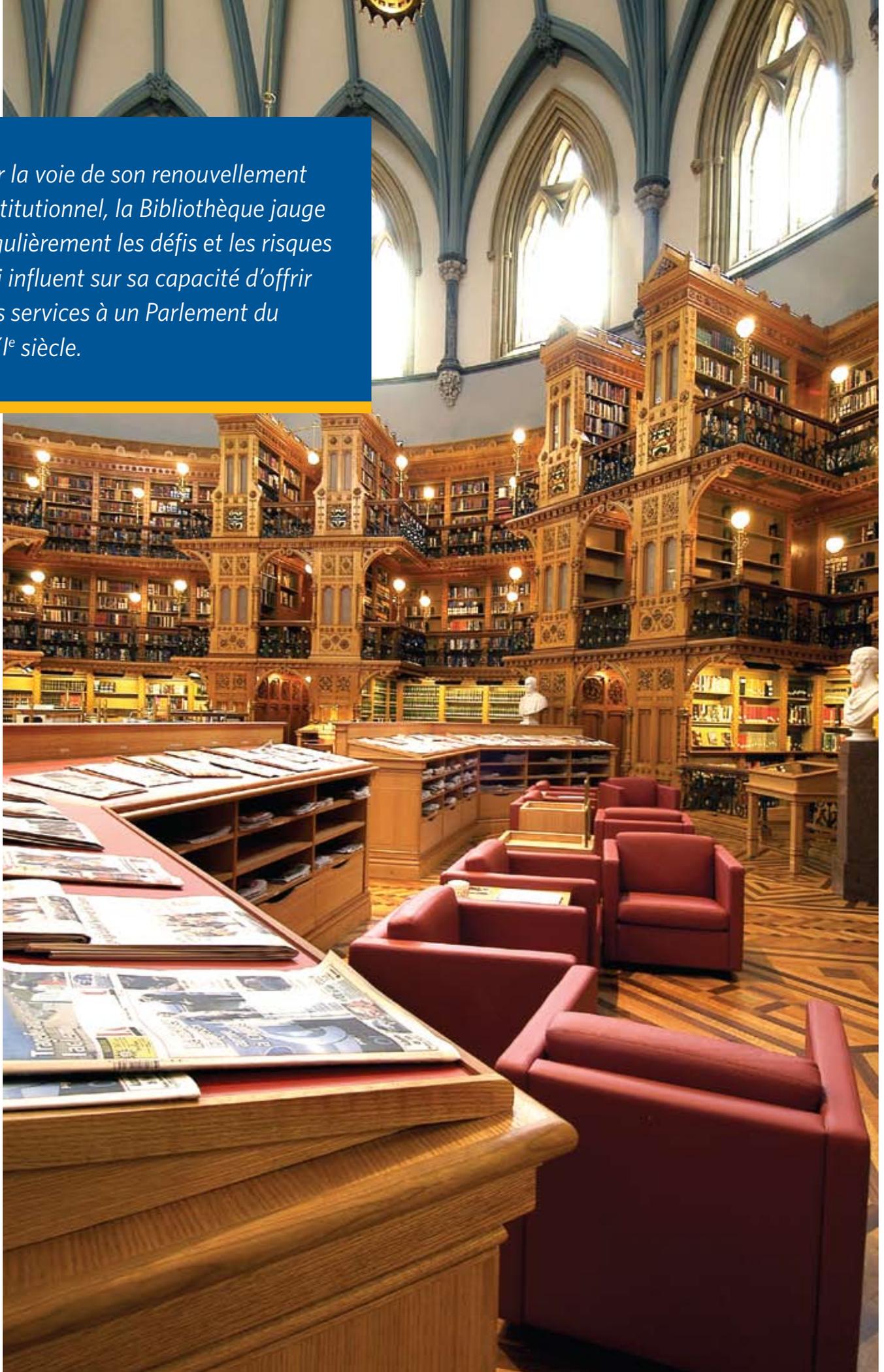
**LES SERVICES DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET :** Un haut fonctionnaire de la Bibliothèque qui fournit au Parlement des analyses sur la situation financière du pays, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale.

**LES SERVICES DE RESSOURCES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION :** Gère les ressources imprimées et électroniques ainsi que les collections de la Bibliothèque, et y donne accès.

**LES SERVICES D'APPRENTISSAGE ET D'ACCÈS :** Fournissent aux clients parlementaires les services d'apprentissage et les services de rayonnement centralisés de la Bibliothèque; favorisent, au sein de la population, une meilleure compréhension du Parlement et l'enseignement connexe au moyen de divers programmes et produits; font office de régisseur des activités pour le poète officiel du Parlement.

**LES SERVICES DE GESTION :** Fournissent un appui et des services administratifs à la Bibliothèque du Parlement.

*Sur la voie de son renouvellement institutionnel, la Bibliothèque jauge régulièrement les défis et les risques qui influent sur sa capacité d'offrir des services à un Parlement du XXI<sup>e</sup> siècle.*



## SECTION 3

## CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Cette année, la Bibliothèque a dû composer avec une prorogation du Parlement qui a duré de décembre 2009 à mars 2010. Le nombre de jours de séance du Sénat et de la Chambre des communes s'en est trouvé abrégé, ce qui a influé sur la nature des demandes de produits et de services fournis aux parlementaires et à leur personnel, et sur la distribution des produits. De façon plus générale, une succession de gouvernements minoritaires a donné lieu à une augmentation du nombre de demandes d'analyses détaillées et a aussi amené la Bibliothèque à déployer des efforts soutenus pour faire connaître aux nouveaux parlementaires les services qu'elle met à leur disposition.

## Défis et risques

Sur la voie de son renouvellement institutionnel, la Bibliothèque jauge régulièrement les défis et les risques qui influent sur sa capacité d'offrir des services à un Parlement du XXI<sup>e</sup> siècle.

- Afin de mieux servir les parlementaires, la Bibliothèque suit de plus près les nouveaux enjeux et en fait une synthèse plus serrée. Pour cela, elle effectue plus de recherches sur les sujets d'actualité et elle veille à ce que les parlementaires aient accès rapidement aux renseignements non partisans et faisant autorité dont ils ont besoin.
- Sur le plan des technologies de l'information (TI), la Bibliothèque est à un point critique. Les parlementaires ont besoin d'un accès rapide, facile et mobile à l'information, et la Bibliothèque doit se doter de l'infrastructure technologique nécessaire pour répondre à ces besoins. Elle a besoin de fonds suffisants pour mettre en œuvre les solutions d'affaires qui permettront d'améliorer l'accès à l'information et la diffusion de l'information aux clients.
- Les parlementaires ont dit vouloir recevoir une formation continue et exhaustive sur les questions de politique publique, les activités parlementaires (le budget des dépenses, le processus législatif, etc.) et la façon de répondre aux questions posées par leurs électeurs. Pour que cette formation soit efficace, il faut qu'elle soit mieux intégrée à un programme de formation complet destiné aux parlementaires et à leur personnel.
- Les modifications proposées à la législation régissant les droits d'auteur (projet de loi C-32) auront des répercussions sur les activités quotidiennes de la Bibliothèque. Six séances de formation approfondie ont été données à tout le personnel et un manuel sur les droits d'auteur adapté aux besoins des utilisateurs a été préparé. La Bibliothèque prépare un avis officiel sur les droits d'auteur qui accompagnera tous les documents envoyés en réponse aux demandes d'information présentées par ses clients et elle passe en revue les conditions d'utilisation des licences en vue d'adopter des dispositions de redistribution favorisant la prestation de services aux clients. Par conséquent, afin de respecter les droits d'auteur, la Bibliothèque pourrait être tenue d'acheter plusieurs copies des transcriptions et des extraits d'émissions.
- Il n'est pas facile de remplacer les compétences et les connaissances spécialisées, le jugement et la discrétion nécessaires pour travailler efficacement dans le milieu parlementaire, et le roulement du personnel de la Bibliothèque peut avoir des conséquences importantes. Un certain nombre de nouveaux employés ont été engagés au cours de l'année pour remplacer ceux qui ont pris leur retraite ou qui sont en congé parental; la Bibliothèque leur a rapidement donné accès à des programmes d'orientation et de formation afin d'accélérer le transfert de connaissances.
- Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement a examiné et confirmé le mandat, le lien hiérarchique, le budget et le modèle opérationnel du directeur parlementaire du budget (DPB). Il est maintenant essentiel de trouver le modèle de ressources humaines qui convient le mieux au rôle unique que joue le DPB, afin qu'il puisse attirer et retenir le talent nécessaire pour garantir au Parlement des analyses de qualité.



*Les priorités stratégiques qui ont orienté les activités de la Bibliothèque ont été façonnées par le contexte de travail, ainsi que par les défis et les risques qu'il comporte et par les commentaires très utiles formulés par les clients.*

## SECTION 4

# PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2009-2010

Les priorités stratégiques qui ont orienté les activités de la Bibliothèque ont été façonnées par le contexte de travail, ainsi que par les défis et les risques qu'il comporte et par les commentaires très utiles formulés par les clients dans le cadre de l'*Étude des perceptions réalisée* pour la Bibliothèque par Harris/Decima en 2008.

Cette année, la Bibliothèque a mis l'accent sur deux priorités stratégiques :

1. Apporter une expertise dans le contexte du numérique.
2. Investir dans ses ressources humaines et son infrastructure.

La Bibliothèque a entrepris une série d'initiatives importantes concernant ces deux priorités tout en continuant à offrir aux parlementaires des services de grande qualité.

## PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 :

### Apporter une expertise dans le contexte du numérique

#### PASSER AU NUMÉRIQUE

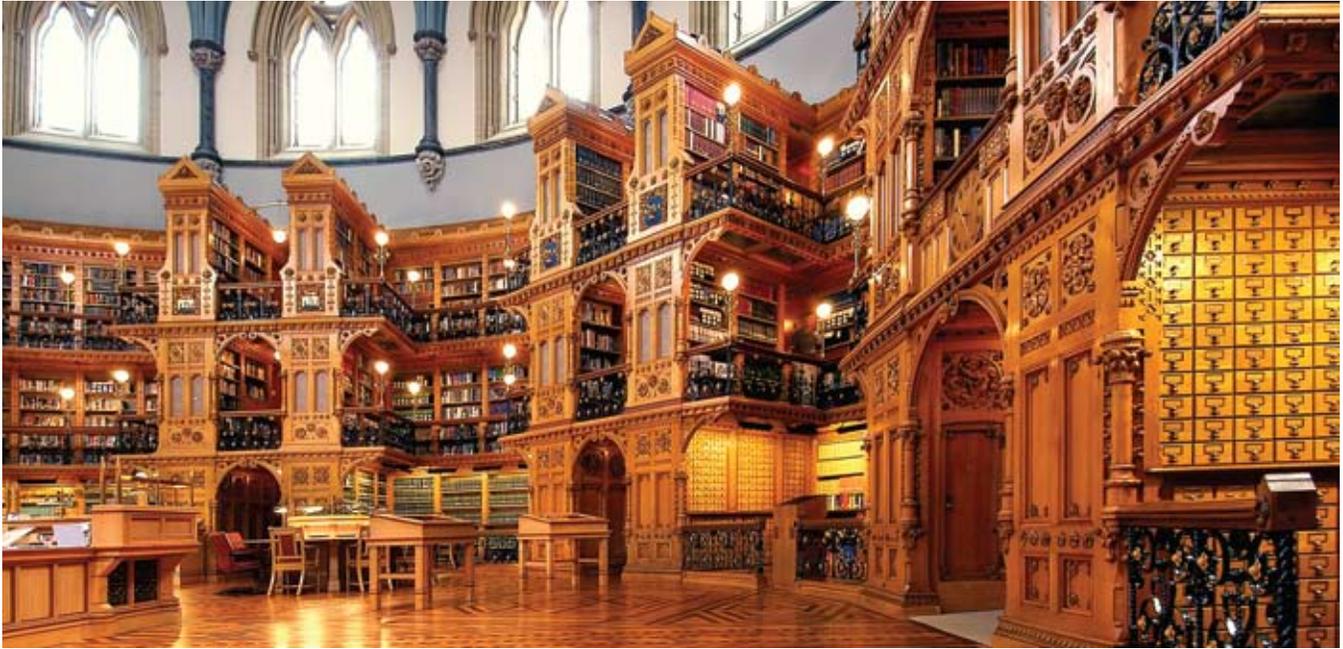
- Afin de fournir aux parlementaires un service meilleur et mieux intégré, la Bibliothèque a conçu une architecture TI intégrée qui réduit les chevauchements et unifie davantage le système TI. Un inventaire et une analyse des coûts ont été réalisés afin de comparer le coût du maintien des applications et de l'infrastructure actuelles de la Bibliothèque avec celui des applications nécessaires pour améliorer ses solutions d'affaires.
- La Bibliothèque envisage de se doter de systèmes d'information intégrés qui répondent mieux à ses besoins et à ceux de ses clients parlementaires. Cependant, le remplacement des systèmes indépendants actuels par un seul système intégré de suivi des demandes des clients a été retardé, principalement en raison de problèmes liés aux ressources techniques.
- La Bibliothèque du Parlement a aidé Bibliothèque et Archives Canada à terminer la numérisation des débats des deux Chambres dans les deux langues officielles.

Une analyse structurale du contenu numérisé est prévue en vue de faciliter les recherches dans ces documents. Il s'agit au fond de préserver ces documents et de fournir un accès gratuit au patrimoine documentaire du Parlement sur le site Web de ce dernier.

- La Bibliothèque a entrepris un projet visant à ajouter le texte intégral de plusieurs discours de premiers ministres à son catalogue. Les premiers discours de cette collection sont ceux de William Lyon Mackenzie King. Il s'agit d'une collection unique de discours prononcés à l'extérieur du Parlement. Le personnel a ajouté quelque 765 copies numériques de discours prononcés par le très honorable Jean Chrétien et le très honorable Paul Martin. Ces discours sont maintenant accessibles en ligne.
- L'application Web « Ressources électroniques », lancée à la fin de 2009, a reçu 23 330 requêtes et permet à la Bibliothèque de rendre du contenu Web disponible à l'extérieur de la Colline dans les bureaux de circonscription depuis janvier 2010. De plus, cinq nouveaux abonnements à des bases de données ont été ajoutés : *HeinOnline* (documents juridiques canadiens et étrangers), *Library PressDisplay* (nouvelles internationales), *Petit Robert en ligne*, *Scott's National* et *Westlaw International*. On a offert au personnel parlementaire une formation exhaustive visant à le sensibiliser davantage au contenu de certaines collections électroniques, comme les nouvelles internationales, les 20 000 journaux en ligne répertoriés par ordre alphabétique et de la documentation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

#### DÉFINIR LES NOUVEAUX ENJEUX

- La Bibliothèque a continué à améliorer sa capacité de fournir une analyse des nouveaux enjeux dans le cadre des ressources existantes. Les services de recherche de la Bibliothèque ont lancé des outils du Web 2.0 (un blogue interne et des wikis), afin de favoriser l'échange rapide d'information, d'idées et d'expertise au sein de son personnel professionnel. Cela permet de mieux définir les nouveaux enjeux et améliore la capacité de la Bibliothèque à fournir des documents pertinents aux clients. La plupart des analystes ont reçu un BlackBerry pour leur permettre de répondre plus rapidement aux besoins des clients.



- Cette année a été la première année complète de fonctionnement des services de recherche selon le modèle des « centres d'expertise », qui prévoit que 11 équipes multidisciplinaires, chacune responsable d'un sujet précis, travaillent sous la direction de chefs expérimentés. Durant l'année, la Bibliothèque a travaillé à la consolidation de cette approche et au renforcement de sa capacité de gestion.
- Les services de référence fournis par les succursales de la Bibliothèque et dans les salles de lecture relèvent maintenant des services de recherche; cette mesure vise à unifier et à renforcer les services de première ligne.
- La Bibliothèque a joué son rôle de fournisseur fiable d'information neutre et non partisane sur des sujets qui présentent un intérêt général pour les parlementaires. Avec l'aide de la professeure Sharon Sutherland, alors professeure invitée en administration publique à l'Université d'Ottawa, la Bibliothèque a mené un examen détaillé des recherches réalisées sur le Parlement au cours de la dernière décennie en se basant sur des sources non traditionnelles telles que les subventions de recherche, les conférences et les comptes rendus de livres.
- La Bibliothèque a participé à une étude internationale sur les attentes et les pressions qui pourraient l'attendre en raison de changements technologiques. L'étude, intitulée *Parlement 2020*, est un projet de collaboration entre les bibliothèques parlementaires d'Australie, du Canada, du Chili, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni. Elle a pour objet de déterminer la façon dont les technologies des communications pourraient appuyer de nouveaux modèles d'engagement démocratique et de cerner les éventuels obstacles à la mise en œuvre de ces modèles. Des groupes de réflexion, auxquels ont participé des parlementaires, des cadres supérieurs parlementaires et de nouveaux électeurs, se sont réunis en novembre et décembre 2009. Le rapport des cinq pays sera préparé par la Société Hansard et publié en 2010.
- La Bibliothèque a invité un échantillon représentatif de personnes du secteur privé, du secteur public et du secteur sans but lucratif à une discussion sur les jeunes et leur relation avec les institutions démocratiques comme le Parlement. Le rapport sur ces discussions, intitulé *Dialogue sur les jeunes et la démocratie* énumère les tendances et les défis relatifs à la participation du public et des jeunes. La Bibliothèque préside maintenant un comité fédéral qui conseillera les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux sur les mesures à prendre pour aborder de manière efficace la situation des jeunes et leur niveau de participation dans les institutions démocratiques du Canada, en particulier le Parlement.

## RATIONALISER ET AMÉLIORER LES SERVICES

- La Bibliothèque a entrepris un examen des fonctions traditionnelles telles que le catalogage et les acquisitions pour trouver des moyens d'améliorer la diffusion d'information dans le contexte du numérique.
- La Bibliothèque a réagi à la réduction de son budget des acquisitions en 2009-2010 en examinant tous les abonnements. Les membres du personnel ont indiqué les articles qui pouvaient être supprimés sans mettre en péril le service à la clientèle, ce qui a permis de réduire la redondance, d'améliorer l'accessibilité et d'augmenter le contenu numérique.
- La Bibliothèque a créé un programme de préservation des publications parlementaires qui a permis de mener à bien un certain nombre de projets reportés, et ce, en fonction des données parlementaires de base. Par exemple, une copie de chaque volume de débats et de journaux a été archivée dans la zone protégée des collections, dans des conditions environnementales appropriées. Ce programme assure la préservation des collections et respecte le calendrier de numérisation proposé par la Bibliothèque.
- Dans le cadre des efforts visant à assurer l'extraction appropriée des données numériques, le personnel technique a vérifié et a, au besoin, corrigé tous les liens vers des versions intégrales de rapports. Le catalogue de la Bibliothèque contient des liens vers 35 850 documents électroniques.
- La Bibliothèque a mis sur pied un forum de développement des produits et services, afin de parvenir à une approche plus intégrée du service à la clientèle et d'adapter davantage ses produits et services aux besoins de ses clients. Ce groupe de gestionnaires de niveau intermédiaire assure la gestion coordonnée et la planification stratégique de la substance et du contenu des produits et services de la Bibliothèque. Actuellement, il se concentre sur l'exploitation d'outils de TI pour mettre l'expertise de la Bibliothèque au service des clients dans un contexte numérique.
- La mise au point d'une nouvelle approche pour le Programme d'apprentissage parlementaire n'a pas progressé aussi rapidement que prévu en raison des pressions budgétaires et de la prorogation.
- Les préoccupations grandissantes suscitées au Canada et ailleurs dans le monde par le déclin de la participation des jeunes au processus démocratique et le rôle de

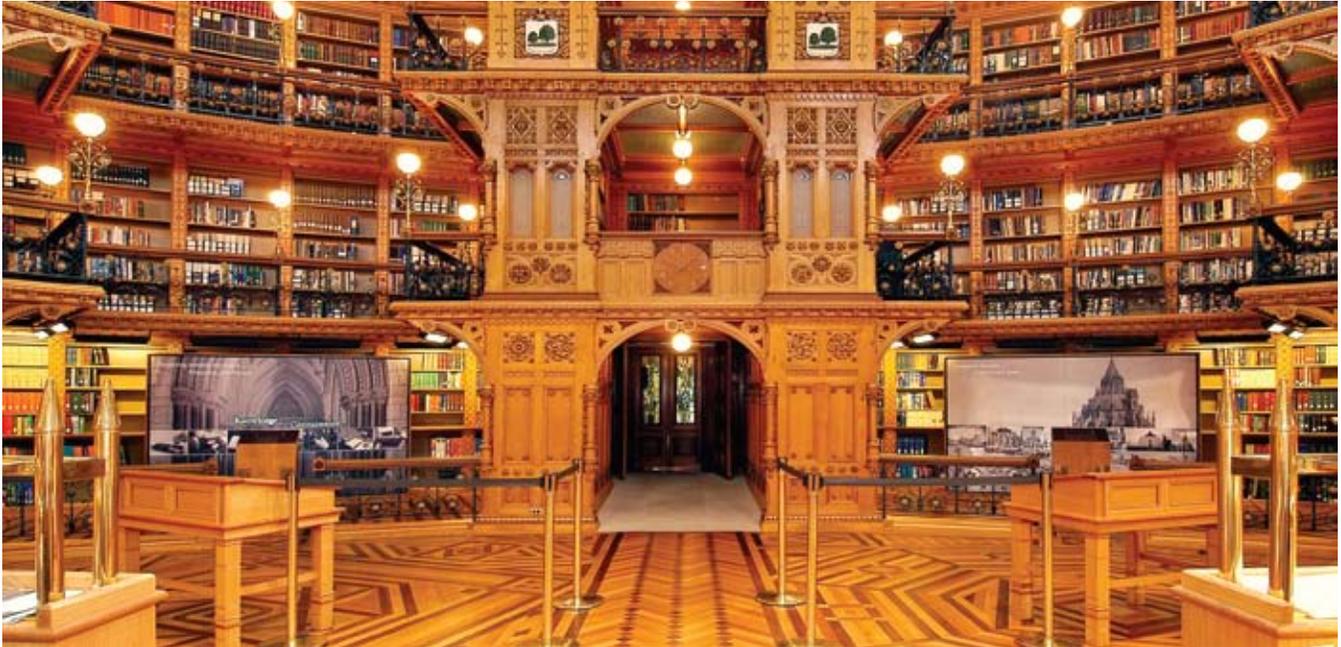
premier plan que joue la Bibliothèque dans la diffusion d'information faisant autorité sur le Parlement canadien ont donné naissance à un nouveau plan de programmation et à une nouvelle orientation stratégique pour les Programmes éducatifs destinés au public, qui placeront dorénavant l'engagement démocratique au cœur de leurs activités de diffusion.

## PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2

### Investir dans nos ressources humaines et notre infrastructure

#### INVESTIR DANS LES GENS

- La Bibliothèque a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie des ressources humaines, axée sur le recrutement, la rétention et le perfectionnement d'employés qui possèdent les compétences et les connaissances dont le Parlement a besoin. Dans le cadre de ce plan, la Bibliothèque a participé à des activités de recrutement dans les salons professionnels, avec un nouveau stand et des prospectus mis à jour. L'affiche de recrutement a également été mise à jour en tenant compte des résultats d'un sondage réalisé auprès des nouvelles recrues, afin de fournir des renseignements pertinents aux postulants. La Bibliothèque n'a eu aucun problème à attirer d'excellents candidats internes et externes pour remplacer deux cadres supérieurs qui ont pris leur retraite. De concert avec ses clients, la Bibliothèque pilote une nouvelle initiative de recrutement visant à préqualifier des candidats pour des postes où un roulement du personnel élevé est prévu, notamment les postes d'analystes qui travaillent directement avec les parlementaires.
- Afin de retenir les employés, la Bibliothèque a lancé des initiatives en milieu de travail, notamment un programme amélioré de primes et de reconnaissance et un programme d'équité et de diversité en milieu d'emploi. La Bibliothèque a également dirigé le très couru Café du monde sur la Colline, dans le cadre de la Journée internationale de la femme, en mars 2010.
- La Bibliothèque a élaboré une liste annuelle d'activités de formation qui sont présentées dans un nouveau calendrier électronique mis à jour en continu et deux spécialistes ont été formés pour encadrer les employés et leur présenter les occasions de parfaire leurs connaissances.



- La Bibliothèque a commencé à rédiger le profil des compétences de tous les postes à la Bibliothèque, en commençant par celui des gestionnaires. D'autres activités liées aux ressources humaines s'appuieront sur ces profils, notamment la création de plans d'apprentissage.

### RENFORCER LE SOUTIEN EN MATIÈRE DE GESTION

- La Bibliothèque a approuvé de nombreuses politiques générales qui favorisent une gouvernance solide et renforcent l'efficacité organisationnelle. Elle a concentré ses efforts sur les politiques en matière de ressources humaines tout en continuant d'améliorer celles qui s'appliquent aux finances, à l'administration et à la gestion des installations.
- Tous les gestionnaires, à tous les niveaux, ont bénéficié d'activités de formation de façon régulière.
- La Bibliothèque a mis à jour son cadre de planification et de préparation de rapports afin d'améliorer la mise en œuvre et le suivi du rendement. Le cadre expose le cycle annuel de planification et de préparation de rapports de la Bibliothèque, les documents et le calendrier exigés, ainsi que les rôles et les responsabilités distincts de la Bibliothèque et de chacun des secteurs d'activité. La Bibliothèque a également amélioré la mise en pages et l'apparence de tous ses documents de planification et rapports afin d'uniformiser la présentation de l'information.

### AMÉLIORER NOTRE FONCTIONNEMENT

- La première phase du projet de taxonomie de la Bibliothèque est terminée. Une fois qu'elle aura été mise en œuvre, la taxonomie permettra de classer les demandes des clients par domaine, rendra les recherches de documentation plus pertinentes, dirigera les clients vers des ressources qui répondent à leurs champs d'intérêt et facilitera la gestion des connaissances à la Bibliothèque.
- Le personnel du Sénat, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque participant à l'initiative conjointe relative au comité de l'information législative a travaillé à rationaliser la collecte de données et l'accès aux données dans les trois organisations afin d'accroître l'efficacité du processus de publication de renseignements sur le cheminement des projets de loi.

## SECTION 5

## BILAN DE L'ANNÉE

## Résultat stratégique : Un Parlement informé et accessible

## SECTEUR D'ACTIVITÉ 1 : CRÉATION DU SAVOIR

DESCRIPTION	RÉSULTATS PRÉVUS	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Rechercher, analyser et interpréter de la documentation, des données et des renseignements pour le Parlement et au sujet de celui-ci.	La Bibliothèque est la principale source d'information, de recherches et d'analyses non partisans du Parlement.	Les parlementaires utilisent les services de la Bibliothèque pour combler leur besoin d'information.

LES CLIENTS PARLEMENTAIRES DESSERVIS PAR LA BIBLIOTHÈQUE	
Sénateurs	105
Députés	308
<b>Total</b>	<b>413</b>

LES COMITÉS ET ASSOCIATIONS DESSERVIS PAR LA BIBLIOTHÈQUE		
Comités*	Sénat	21
	Chambre des communes	33
	Comités mixtes	2
<b>Total</b>		<b>56</b>
Associations parlementaires		12

\* Comprend les comités spéciaux et les sous-comités autres que ceux responsables du programme et de la procédure.

## Points saillants :

## Aider les parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires

- La Bibliothèque a reçu des demandes de recherche de 84 sénateurs et de 252 députés.
- Quatre-vingt-un postes d'analyste ont permis de traiter 4 403 demandes présentées par les parlementaires, les associations et les comités du Sénat et de la Chambre des communes et d'autres clients.
- Parmi ces demandes de recherche, 2 100 provenaient de comités. Les analystes ont consacré plus de 58 000 heures aux comités et ont rédigé pour eux 29 projets de rapport et 53 rapports définitifs.

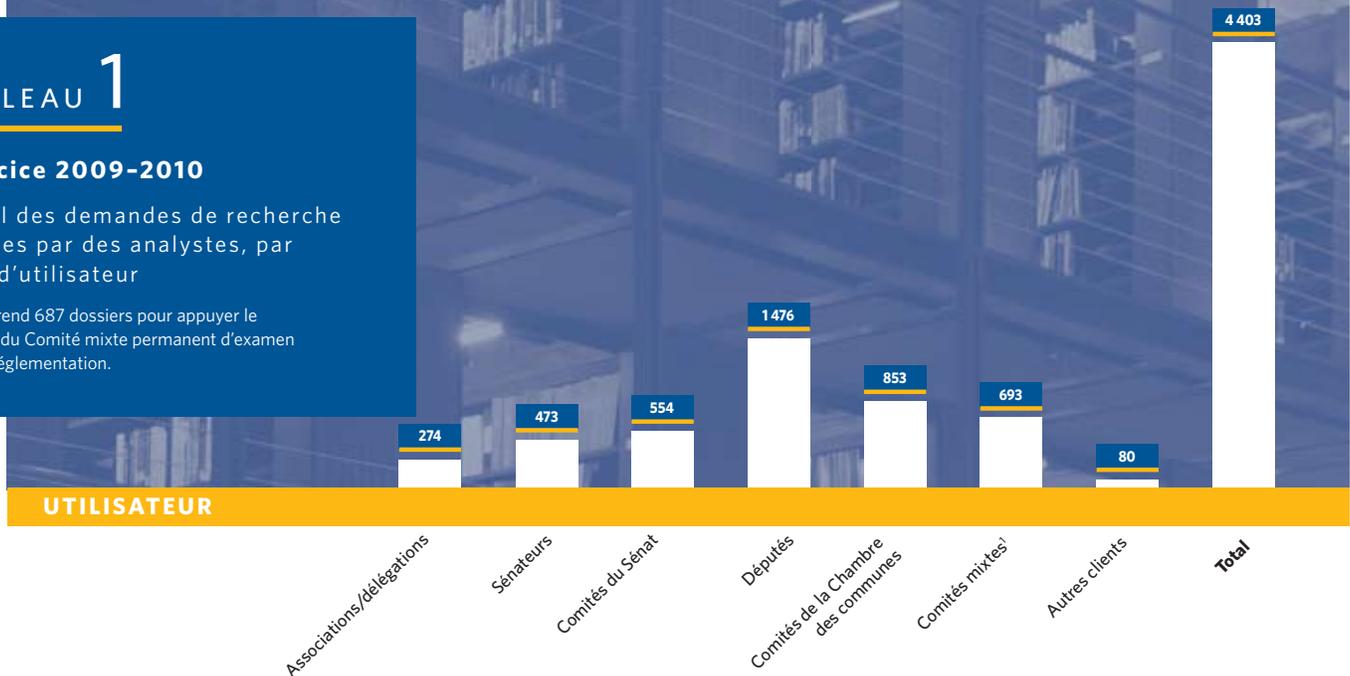
- Les analystes ont aidé 12 associations parlementaires en leur consacrant près de 7 300 heures.
- Quarante-deux nouvelles publications de recherche et 38 résumés législatifs ont été rédigés et mis à la disposition des parlementaires et du public.
- Sur les 83 242 demandes d'information que les parlementaires, d'autres clients et le public ont présentées à la Bibliothèque, 20 000 étaient des demandes de référence et ont été traitées par des bibliothécaires de référence, des bibliothécaires, et des préposés et commis aux renseignements.
- La Bibliothèque a également répondu à 6 749, 1 708 et 600 clients qui se sont présentés à ses succursales de l'édifice du Centre, de l'édifice de la Confédération et de la rue Sparks respectivement.

# TABLEAU 1

## Exercice 2009-2010

Détail des demandes de recherche traitées par des analystes, par type d'utilisateur

<sup>1</sup> Comprend 687 dossiers pour appuyer le travail du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation.



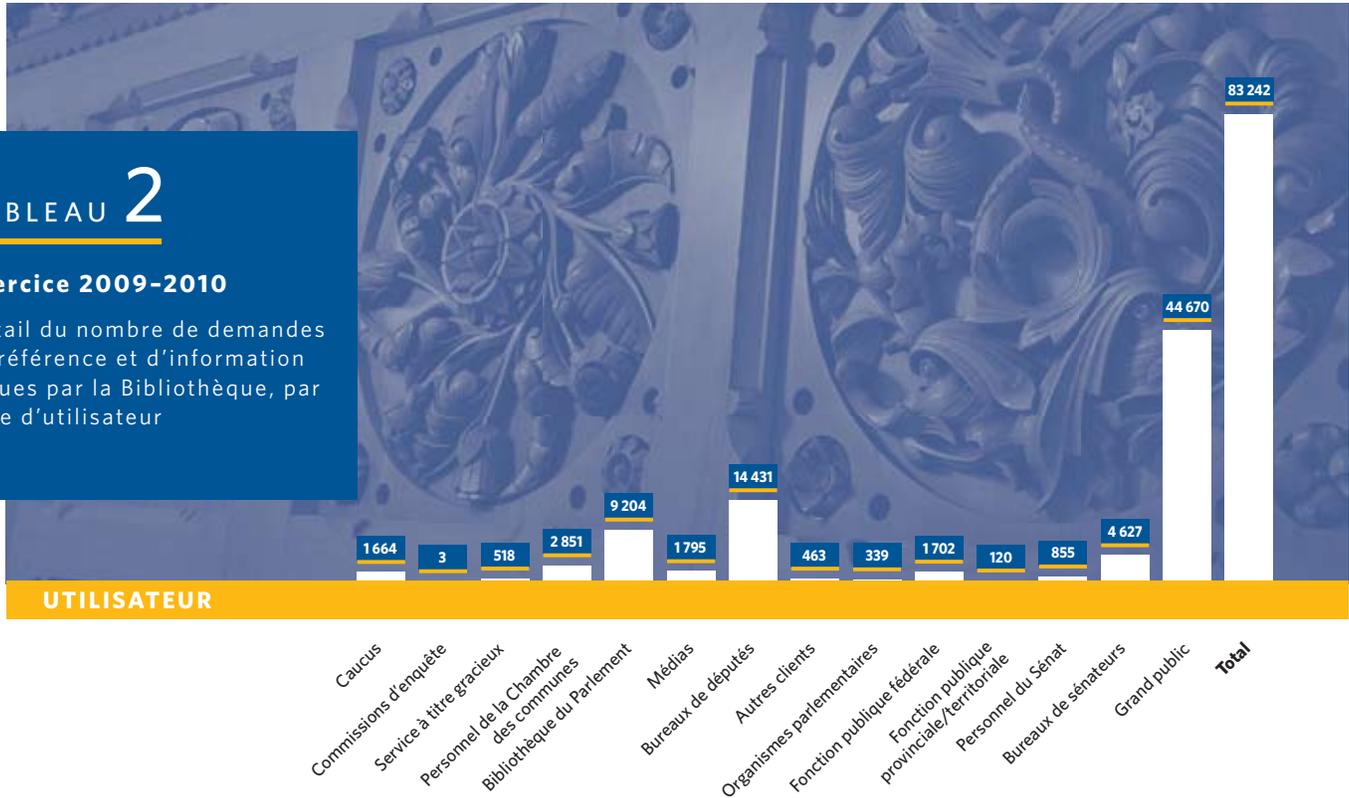
- La Bibliothèque a offert huit séances d'information et 15 séances de formation à ses clients parlementaires, soit à un total de 621 participants.
- Durant la deuxième année de son mandat, le DPB a fait preuve d'optimisation des ressources par rapport à plusieurs objectifs de rendement et indicateurs de rendement basés sur les pratiques exemplaires et les principes directeurs en matière de budget de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de spécialistes qui étudient

les activités des bureaux responsables des budgets parlementaires. Les analyses ont été préparées de manière indépendante et non partisane avec une aide importante d'experts de tout le Canada et de l'étranger. Afin de favoriser la reddition de comptes, le travail a été accompli et publié de façon transparente, au profit des parlementaires et du public. Des analyses ont aussi été présentées à des comités parlementaires et lors de conférences dans tout le pays.

## TABLEAU 2

### Exercice 2009-2010

Détail du nombre de demandes de référence et d'information reçues par la Bibliothèque, par type d'utilisateur



**Service à titre gracieux :** D'ordinaire, un service de référence est offert en contrepartie à d'autres bibliothèques ou aux clients d'autres bibliothèques. La Bibliothèque du Parlement a conclu des ententes avec Bibliothèque et Archives Canada et d'autres bibliothèques fédérales à l'égard de documents conservés exclusivement à la Bibliothèque du Parlement. Il arrive également que la Bibliothèque du Parlement aide un visiteur (p. ex. un fonctionnaire du Parlement d'un autre pays ou un consultant de la Bibliothèque du Parlement).

**Autres clients :** Ambassades, Cour suprême, représentants autorisés des partis représentés à la Chambre des communes, le Centre parlementaire, les Parlements étrangers.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ 2 : GESTION DU SAVOIR

DESCRIPTION	RÉSULTATS PRÉVUS	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Acquérir, gérer et préserver de la documentation, des données et de l'information pour le Parlement et au sujet de celui-ci.	Le Parlement compte sur la Bibliothèque pour lui fournir des ressources d'information de pointe, ainsi que la technologie nécessaire pour consulter, diffuser et préserver ces ressources.	Les parlementaires utilisent les collections de la Bibliothèque.

### Points saillants :

#### Gérer les collections de la Bibliothèque

- La Bibliothèque a commandé quelque 2 966 titres dans divers formats et a publié 69 551 pages de débats, de documents parlementaires et d'autres documents essentiels en format numérique.

#### Garder les parlementaires informés

- En octobre 2009, InfoMedia a remplacé PARLMEDIA à titre de système électronique de suivi des médias de la Bibliothèque dans l'intranet du Parlement. PARLMEDIA a été retiré en janvier 2010. InfoMedia est accessible au moyen d'appareils portatifs et permet aux utilisateurs admissibles de faire des recherches dans le texte intégral de documents et de recevoir des veilles-médias pour consultation et recherche. Au total, 78 % des clients de PARLMEDIA ont adopté InfoMedia, d'après le nombre d'utilisateurs abonnés aux veilles-médias. Entre octobre 2009 et janvier 2010, 1 000 personnes ont visité le site d'InfoMedia et ont consulté 34 910 pages.
- Le nombre de téléchargements de *Quorum* – le recueil quotidien d'articles publiés dans les journaux canadiens – a continué d'augmenter pour atteindre 14 100 en

2009-2010. *Quorum* en est à sa 30<sup>e</sup> année, et une version accessible au moyen d'un BlackBerry, par l'intermédiaire d'InfoMedia, a été lancée à l'intention des clients. *Quorum* a été publié 172 fois au cours de l'année, et quelque 1 229 exemplaires imprimés continuent à être distribués quotidiennement lorsque le Parlement siège.

- Radar*, une publication disponible en formats imprimé et électronique, signale les nouveaux documents versés dans les collections de la Bibliothèque. En 2009-2010, la Bibliothèque a publié 35 numéros de *Radar*, qui ont signalé 2 073 documents, et elle a reçu 4 327 demandes d'impression de documents publiés dans *Radar*, soit une augmentation de 13,5 % par rapport à l'année précédente. La majorité des demandes provenaient des bureaux parlementaires et des analystes de la Bibliothèque.
- Sujets courants* est une liste électronique de documents et de rapports d'actualité qui représentent un intérêt pour les parlementaires et leur personnel. Cette liste a été mise à jour continuellement et un fil RSS a été installé pour informer les clients des mises à jour faites durant la journée. Au total, 9 827 documents ont été consultés.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ 3 : COMMUNICATION DU SAVOIR

DESCRIPTION	RÉSULTATS PRÉVUS	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Transmettre des connaissances, de l'information et de la documentation pour le Parlement et au sujet de celui-ci.	Les Canadiens comptent sur la Bibliothèque pour accéder en temps opportun à de l'information et à de la documentation exactes au sujet du Parlement et de ses représentants et pour rendre leurs visites au Parlement plus enrichissantes.	Les parlementaires utilisent les ressources de la Bibliothèque pour communiquer de l'information sur le Parlement, et le public les utilise pour obtenir de l'information sur le Parlement.

### Points saillants :

#### Fournir de l'information sur le Parlement

- PARLINFO est une base de données interactive qui contient de l'information actuelle et historique sur les institutions, les personnes et les événements qui ont façonné le Parlement depuis 1867. L'an dernier, 3 841 889 clients du Canada et de l'étranger ont accédé à des données publiées dans PARLINFO sur le site Web du Parlement.
- LEGISinfo est une importante source d'information législative, créée en collaboration avec nos partenaires au Sénat et à la Chambre des communes. L'année passée, LEGISinfo a été consulté 45 144 fois à partir du site Web interne de la Bibliothèque, 134 313 fois à partir du site Web IntraParl, accessible à tous les clients parlementaires, et 2 899 800 fois à partir du site Web public du Parlement du Canada.
- La Bibliothèque a indexé plus de 14 027 pages de délibérations des comités du Sénat, une augmentation de près de 215 % par rapport à l'année précédente.
- Le personnel des services d'information de la Bibliothèque a répondu à 44 670 demandes présentées par le public au sujet du Parlement.

#### Services aux visiteurs

- En 2009-2010, les guides de la Bibliothèque ont accueilli 339 790 visiteurs au Parlement.
- Plus de 1 600 visites ont été organisées pour des écoles, soit un total de 58 528 élèves et enseignants.
- Plus de 240 000 visiteurs ont exploré la Tour de la Paix.
- Les visiteurs ont rempli plus de 6 000 cartes de commentaires, et 83 % des commentaires étaient positifs.
- Le 25 mars 2010, la Bibliothèque a reçu le prix Innovation de l'année décerné par Tourisme Ottawa pour son système de réservation en ligne. Ce système, le seul de son genre

dans la région de la capitale nationale, permet aux gens de voir en temps réel les dates et les heures disponibles pour les visites guidées et de s'inscrire en ligne. Jusqu'à présent, environ 30 % de toutes les réservations de visites de groupe ont été effectuées à l'aide de ce nouveau système.

#### Éducation et rayonnement

##### *Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne*

- Le 14<sup>e</sup> Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne – un stage de perfectionnement professionnel intensif qui réunit 70 enseignants exceptionnels tous les ans de toutes les régions du Canada entier et leur permet de se familiariser avec les rouages du Parlement – a enregistré une baisse de 2 % du nombre d'inscriptions l'année passée. Les sondages réalisés auprès des participants à la fin du stage confirment que le Forum est important pour les éducateurs, puisque le taux de satisfaction est de 98 %. La Bibliothèque aimerait remercier l'Association canadienne des ex-parlementaires et la Churchill Society for the Advancement of Parliamentary Democracy d'avoir accordé des bourses à certains participants.

##### *Nouvelles ressources pédagogiques*

- La Bibliothèque a officiellement lancé sa nouvelle ressource pédagogique, Notre pays, notre Parlement, un livret en couleur qui a été mis à l'essai par des enseignants et qui présente le système parlementaire du Canada aux jeunes qui apprennent l'anglais ou le français comme langue seconde. La Bibliothèque en a distribué 41 540 exemplaires aux écoles qui proposent des programmes d'anglais langue seconde ou de français langue seconde, ainsi qu'à toutes les écoles secondaires et intermédiaires, aux facultés d'éducation des universités et aux ministères de l'Éducation du Canada.

- La Bibliothèque a distribué dans tout le pays l'édition la plus récente du document *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, écrit par le regretté sénateur Eugene Forsey. Cette publication révisée et remaniée est la ressource la plus populaire de la Bibliothèque; 44 612 exemplaires ont été envoyés aux écoles, aux ministères, aux partenaires fédéraux, aux bibliothèques et aux universités de tout le pays.

#### *Programme des guides parlementaires*

- Le Programme des guides parlementaires a engagé 47 étudiants universitaires dynamiques et sympathiques des quatre coins du pays pour travailler à temps plein entre mai et la fête du Travail. Près de 72 étudiants de la région de la capitale nationale ont été engagés à temps partiel pour la saison d'automne-hiver, dont 31 nouveaux.

#### *Stagiaires de recherche*

- Les services de recherche de la Bibliothèque ont embauché quatre étudiants diplômés à titre de stagiaires. L'objectif du programme de stagiaires de la Bibliothèque est de permettre à des diplômés universitaires d'acquérir de l'expérience pratique du processus politique et législatif du Canada du point de vue parlementaire, d'améliorer leur connaissance du système parlementaire canadien et de profiter d'une expérience de travail dans une organisation

axée sur le savoir. Les stages durent un an et attirent des candidats de tout le pays. Dans le cadre du programme, les stagiaires visitent un organe législatif à l'étranger, afin d'acquérir des connaissances qu'ils pourront ensuite mettre en pratique à la Bibliothèque. Cette année, les stagiaires ont visité Berlin (Allemagne). Le voyage est financé par l'Association canadienne des ex parlementaires.

#### *Visiteurs étrangers*

- Quatre-vingt-neuf personnes, réparties en neuf groupes et venant de 34 pays, ont visité la Bibliothèque du Parlement pour en apprendre davantage sur la façon dont nous répondons aux besoins d'information du Parlement et facilitons le rapprochement entre le Parlement et les Canadiens. La Bibliothèque du Parlement, de concert avec le Sénat et la Chambre des communes, a offert le Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires à 29 de ces visiteurs.

#### *Poète officiel du Parlement*

- Le rôle du poète officiel du Parlement, dont le mandat est de deux ans, est de promouvoir la littérature, la culture et la langue ainsi que leur importance au sein de la société canadienne. La Bibliothèque a offert un soutien administratif au poète officiel, Pierre DesRuisseaux, et coordonnera le processus de sélection du prochain poète.

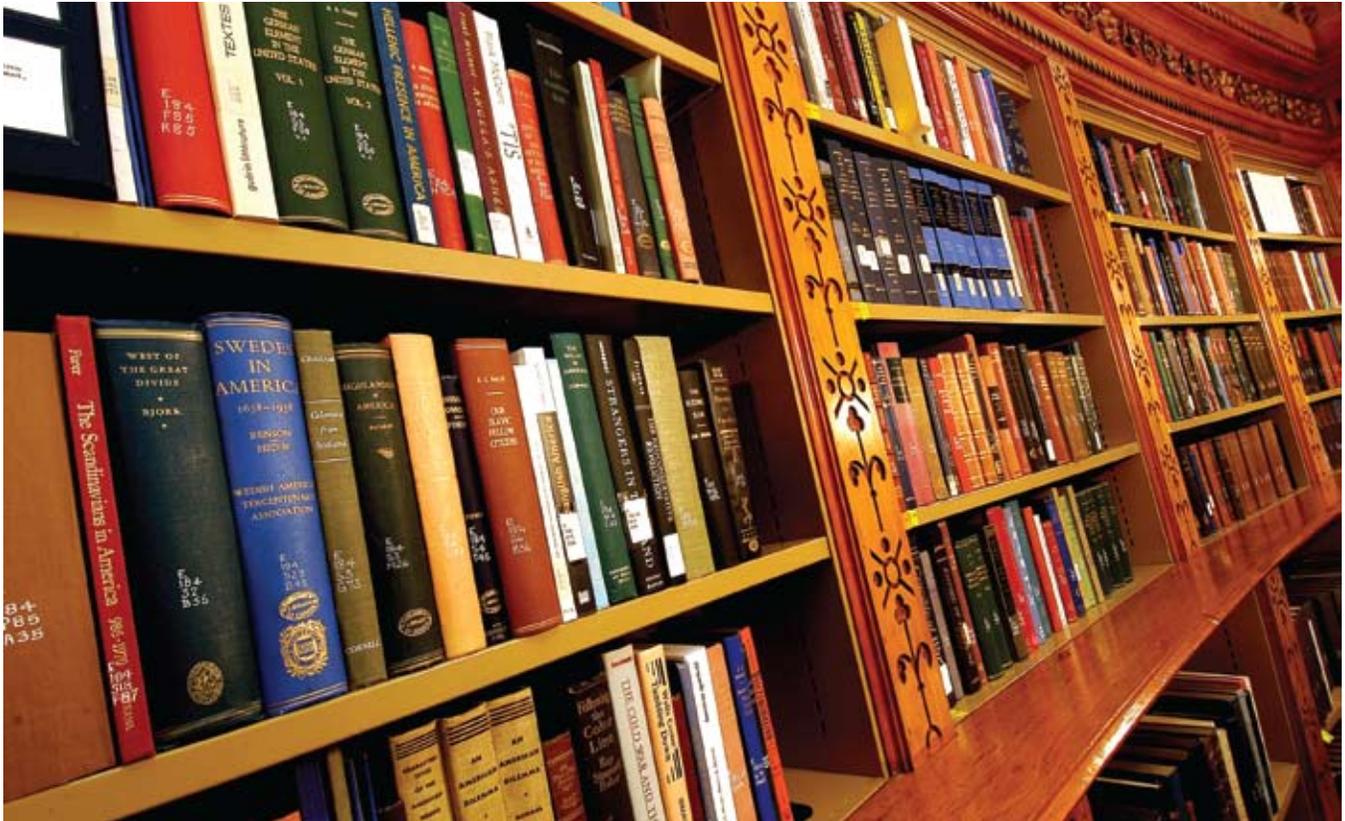
## SECTEUR D'ACTIVITÉ 4 : GOUVERNANCE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

DESCRIPTION	RÉSULTATS PRÉVUS	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Fournir les services de soutien administratif requis pour mener à bien la mission de la Bibliothèque.	La Bibliothèque optimise ses activités et ses services au moyen de méthodes de gestion modernes et novatrices.	Une utilisation efficace et rationnelle des ressources de la Bibliothèque.

Les activités et ressources qui aident la Bibliothèque à répondre à ses besoins et à ses obligations générales comprennent le soutien à la gouvernance et à la gestion, les services de gestion des ressources et les services

de gestion des biens. Les réalisations dans ce domaine aident la Bibliothèque à atteindre ses priorités et résultats stratégiques généraux.

## SECTION 6

RÉSUMÉ DE L'INFORMATION  
SUR LES RESSOURCES

## Dépenses réelles de la Bibliothèque du Parlement

La Bibliothèque du Parlement est une organisation axée sur le savoir regroupant des spécialistes de diverses disciplines, des bibliothécaires, des spécialistes de l'information et d'autres employés hautement qualifiés

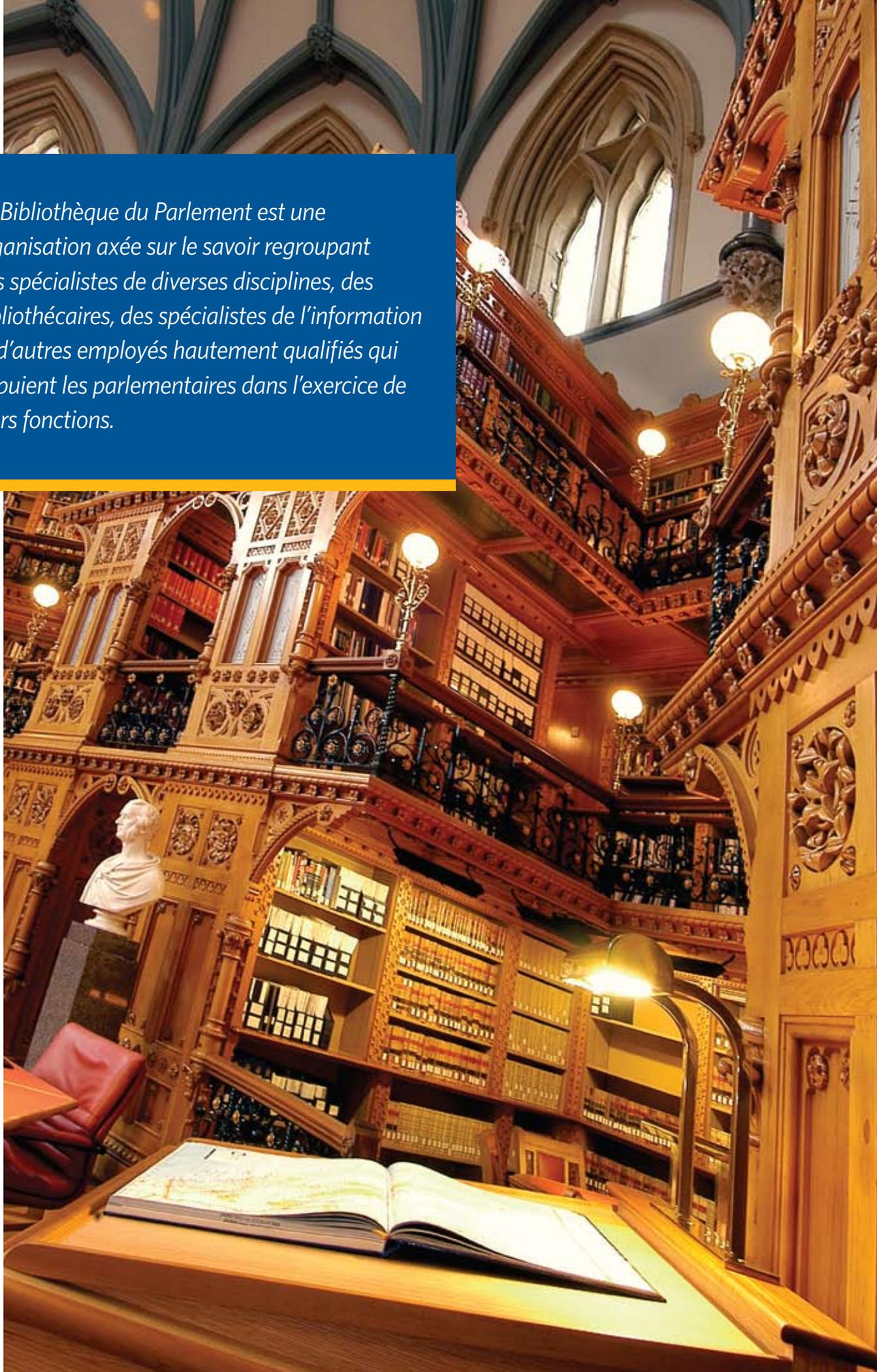
qui appuient les parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions. Plus de 80 % du budget annuel de la Bibliothèque est affecté à la rémunération de son personnel.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT	2009-2010					
	DÉPENSES PRÉVUES		AUTORISATIONS APPROUVÉES		DÉPENSES RÉELLES	
	ETP*	\$	ETP	\$	ETP	\$
Salaires et traitements**		32 057 000 \$		32 760 430 \$		33 120 190 \$
Autres fonds d'administration		8 250 000 \$		8 250 000 \$		7 080 617 \$
Total	349	40 307 000 \$	349	41 010 430 \$	344	40 200 807 \$

\* Équivalents temps plein.

\*\* Comprend les régimes d'avantages sociaux.

*La Bibliothèque du Parlement est une organisation axée sur le savoir regroupant des spécialistes de diverses disciplines, des bibliothécaires, des spécialistes de l'information et d'autres employés hautement qualifiés qui appuient les parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions.*



## ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

Le Comité exécutif de la Bibliothèque exerce un leadership au sein de l'organisation et sert de groupe supérieur de consultation et de planification au bibliothécaire du parlement.



**Lynn Brodie**

Directrice générale, Service de ressources d'information et de documentation



**Dianne Brydon**

Directrice générale, Services d'apprentissage et d'accès



**Sonia L'Heureux**

Vice-bibliothécaire parlementaire, Service d'information et de recherche parlementaires



**Kevin Page**

Directeur parlementaire du budget



**Sue Stimpson**

Directrice générale, Services de gestion



**BIBLIOTHÈQUE *du* PARLEMENT**

**LIBRARY *of* PARLIAMENT**

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, PRIÈRE DE COMMUNIQUER AVEC LA BIBLIOTHÈQUE :**

Téléphone : 613-995-1166 | Télécopieur : 613-992-1269 | Ligne publique : 613-992-4793 | Sans frais : 1-866-599-4999  
Courriel : [Biblio@parl.gc.ca](mailto:Biblio@parl.gc.ca) | En direct sur IntraParl : Bibliothèque et recherche  
[www.parl.gc.ca](http://www.parl.gc.ca)